

## **Procès-verbal N°9**

Le jeudi 21 novembre 2024 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 14 novembre 2024, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS.

**Quorum** : 11 sur 14

Secrétaire de la séance : STEPHANIE GAILLARD

**Présents** : ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD, DANIELLE LACOMBE, THIERRY RIEU, PIERRE DUPONT, JEAN CHRISTOPHE GUY, JORDAN ANGELVY, GEORGETTE TOUZY, LUC AVELLANEDA, Matthieu PIJOULAT

**Représentés** :

**Absents et excusés** : SYLVIE LACOMBE, STEPHANIE SALIES, CHRISTELLE CHAUVET

### **Ordre du jour** :

- Subvention FDSEA
- Subvention Judo
- DETR 2025
- Tarifs crématorium 2025
- Décision modificative
- Divers

### **Délibérations du conseil** :

#### **Révision tarifaire 2025 : Crématorium (N° DE\_041\_2024)**

La commune de Saint Cernin a confié la délégation du service public de crémation à la société SNC représentée par Monsieur Denis DABRIGEON. Cette société nous demande de plafonner, pour 2025, la tarification des services au 1/01/2025 (mis en pj)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de révision de tarifs 2025 en annexe de la présente délibération et autorise Monsieur le Maire à la valider.

Délibération : adoptée

#### **Subvention exceptionnelle Judo (N° DE\_040\_2024)**

Monsieur le Maire informe les membres présents d'une demande de subvention exceptionnelle en mairie.

Après délibérations, le montant suivant est attribué :

- Judo Club Mauriacois : 300 €

Le crédit nécessaire est inscrit au Budget Primitif 2024 au compte 65748.

Délibération : adoptée

DETR 2024/ TRANCHE DU BOURG RD 43 (N° DE\_043\_2024)

Monsieur le Maire, présente à l'assemblée un projet d'aménagement de la tranche du bourg sur la RD43 et voie communale (La Contie)

Le montant estimatif des travaux s'élève à 711 307.63 € HT, soit :

- Travaux : 628 289 € HT
- Aléas 5% : 31 414.45 € HT
- Honoraires à 7.5 % : 43 154.18 € HT
- Relevés / Caméra / Publication : 8450 € HT

- Déduction participation du département : 132 669.17 € HT  
Reste à charge : 578 638.46€ HT

Le plan de financement proposé est le suivant :

- DETR, demande de 40% sur la totalité du projet : 231 455.39 € HT
- Auto financement : 347 183.07 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte le projet d'aménagement de la tranche du bourg sur la RD43 et voie communale (La Contie)
- Approuve le plan de financement présenté ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès des services de l'état une subvention au titre de la DETR 2024.
- Accepte que Monsieur le Maire signe tout documents nécessaires à la réalisation du projet,
- Le financement nécessaire sera inscrit au BP 2025 en section d'investissement.

Délibération : adoptée

Délibération de la décision modificative n°5 - SAINT CERNIN 2024 (N° DE\_042\_2024)








Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
		0	0
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Investissement		Recettes	Dépenses
2041582 - 112	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0	-3 369
2315 - 150	Install., matériel et outill. technique	0	3 369
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>0</b>







Délibération : adoptée

## Résumé :


### Monsieur le maire :

-  Une demande de subvention exceptionnelle du FDSEA a été refusée par le conseil municipal
-  Action sociale du personnel : Les chek'do Cantal attribués au personnel vont être recommandés pour la période des fêtes.
-  Invitation Sainte-Barbe le 14/12/2024 à 18h00 : Monsieur le Maire et 3 élus seront présents. Le vin d'honneur est offert par la commune.
-  Invitation repas des aînés le dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2024 : Georgette Touzy et Stéphanie Gaillard y seront présentes.
-  Remerciements du club de hand pour la subvention exceptionnelle.
-  Embauche agent technique : 11 candidats reçus, l'agent a été sélectionné. Il prendra le poste au 06/01/2025 en CDD.
-  Prochaine réunion du conseil municipal entre le 15 et 20 décembre 2024.



### Ecole / affaires générales :

-  Groupement d'achats OZEGO : nous avons adhérer à ce groupement qui nous permettra de faire des économies au niveau des achats des repas de la cantine, environ 40% (8000 à 9000€ par an). Il négocie en direct les prix des produits. Cout pour la mairie de l'adhésion : 240€ HT/an. Nous garderons le fournisseur « Passion Froid » et prendrons « Pro à Pro » en supplément. Les menus doivent rester les mêmes d'une année sur l'autre. Une fiche commande à la semaine va être préparée, ce qui nous permettra de calculer le prix du cout de revient par jour.
-  Devis informatique : validation de ce devis pour le débit switch, coffre par feu serveur, onduleur du poste et onduleur serveur, pack office, goulottes propres, etc..... PRIX 2932€
-  Devis Monteil Pierre : Validation pour la mise en conformité du site pour l'accessibilité à tous. Création d'un audit. PRIX / 450€
-  Micro-crèche : mobilier entreprise LIBECA, environ 30000€ (des prestations sont à déduire), il faut aussi prévoir un devis pour l'informatique, four, lave-vaisselle, machine à laver. Subventions de 4000€ par la MSA, environ 20% de la CAF.
-  RGPD protection informatique : en attente du devis de ZEPHY
-  Conseil du collège : 179 collégiens cette année avec 2 classes dans chaque section. Le budget est bon. Prévoir une augmentation des repas cantine sur 2025. La double sectorisation restera active pour les écoles aux alentours pour la rentrée 2025-2026. 213 élèves sont prévus pour cette rentrée. Une visite technique du département est prévue au collège pour l'aménagement des classes. Des travaux sont à prévoir pour la rentrée 2026-2027 pour le collège.



### Culture :

-  Salon du Polar : Belle édition, beaucoup de monde, les bouquins se sont bien vendus.

### Travaux :

-  Les illuminations de Noël seront posées dans le bourg entre lundi 25/11/2024 et mercredi 27/11/2024
-  Voirie : les routes sont pratiquement finies.

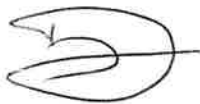
### Cadre de vie :

-  Après calcul, l'habillage des tribunes du terrain de foot se fera par nos agents communaux, moins de cout financier.
-  Une guirlande supplémentaire a été achetée pour décorer le bourg.

- 🍂 L'année prochaine, prévoir au budget l'illumination de la façade de la mairie pour les différents thématiques aux plusieurs couleurs.
- 🍂 Projet réfection toiture atelier et gymnase : Une révision du devis initial a été demandée. Prévision entre 350 000 et 360 000 euros HT, projet à garder en suspend pour l'année 2026.
- 🍂 Eglise : les travaux sont terminés
- 🍂 Pot des agents prévue le vendredi 20/12/2024 vers 18h30. Le conseil sera convié.
- 🍂 Le téléthon est calé pour le vendredi 29 et le samedi 30 novembre 2024. Tout est en place.

Le 19/12/2024

ANDRE DUJOLS  
Président de séance



STEPHANIE GAILLARD  
Secrétaire de séance

